



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"PARIS ENSEMBLE"

DISTRICT 75

JOURNAL NUMÉRIQUE

30 Août 2024 // Edition n°133

SAISON 2024/2025

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

SOMMAIRE

P.1

ACTU

- MOT DU PRÉSIDENT

P.2-7

INFOS

- FMI : GUIDE D'UTILISATION
- SERVICES CIVIQUES 2024/2025
- COMMISSIONS 2024/2025
- FORMATION MARKETING
- LICENCE 2024/2025

P.8-9

RAPPELS

- OBLIGATIONS (ART. 11 RSG D75)

P.10-11

TECHNIQUE

- CALENDRIER 2024/2025
- RÉUNION RENTRÉE 2024/2025

P.12

ARBITRAGE

- SAISON 24/25 : PREMIÈRES ÉCHÉANCES

P.13

PROCES VERBAUX

- COMMISSIONS





MOT DU PRÉSIDENT

*Chers licenciés parisiens,
Chers clubs,*

La saison 2024/2025 pointe le bout de son nez, et nous sommes très heureux de vous retrouver pour ce nouvel exercice, le quatrième de notre jeune District. En espérant que vous avez passé un bel été, mon Comité, l'ensemble des salariés et moi même, nous vous souhaitons une bonne rentrée pour cette nouvelle année sportive.

Après un été marqué par un si bel esprit de partage, de convivialité et de réussite autour du sport grâce aux jeux olympiques qui se sont brillamment déroulés dans notre ville et dans notre pays, et à l'aube des jeux paralympiques dont nous espérons le même succès, nous accentuerons nos efforts déjà entrepris les saisons précédentes à travers le développement de la pratique du football sous toutes ces formes et pour tous, tout en maintenant l'ensemble de nos actions sociétales qui nous sont si chères et dont nous restons particulièrement attachés.

A chaque instant, nous œuvrerons comme toujours pour votre service et pour que vous puissiez pratiquer votre sport favori dans les meilleures conditions. Nous continuerons de plus, à vous soutenir dans toutes vos actions de développement qui vous permettront d'évoluer.

Dans cette optique, nous tenons à rappeler l'importance de chacune et de chacun d'entre vous (arbitres, joueurs, éducateurs, dirigeants) et de l'ensemble des bénévoles pour faire vivre notre passion commune de la plus belle des façons.

Pour cette nouvelle saison, votre journal numérique fait peau neuve. Plus moderne, plus coloré et plus identitaire à nos couleurs, je vous présente la nouvelle formule de votre prochain RDV hebdomadaire qui vous accompagnera durant toute cette saison.

Un dernier mot pour conclure :

Bonne Saison 2024/2025!

Philippe Surmon
Président District Parisien de Football



PROCEDURE FMI GUIDE D'UTILISATION (RAPPELS)

A l'aube de cette nouvelle saison 2024/2025, l'heure est venue de rappeler les fondamentaux liés aux démarches administratives qui encadrent les rencontres.

A l'occasion du démarrage de cette nouvelles saison, le District vous propose un guide d'utilisation rappelant toutes les étapes et différentes démarches à effectuer au sujet des procédures administratives liées à l'utilisation de la FMI.

Prenez connaissance de ce guide dès maintenant en cliquant sur l'onglet ci-dessous, et devenez un expert dans cette démarche !



N'hésitez pas à partager ce document aux référents Footclubs au sein de vos clubs respectifs.

Nous espérons que ce guide vous aidera à répondre à toutes vos interrogations. En cas de questionnement de votre part, le District restera à vos côté et se tiendra à votre écoute.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

SERVICES CIVIQUES 2024/2025 LANCEMENT DE LA CAMPAGNE !

La campagne des services civiques pour la nouvelle saison 2024/2025 débute en août !

Pour rappel, un service civique est un jeune volontaire âgé entre 16 et 25 ans qui sera présent au sein de votre club 24 h/par semaine afin de vous aider dans la structuration du club, de vous aider à mener à bien différents projets et de vous aider dans l'encadrement de vos licenciés.

Au cours des 10 mois, les volontaires devront aussi réaliser 2 formations obligatoires (PSC1 et Citoyenne).

Pour cette saison, les contrats des services civiques sont de 10 mois et débuteront à partir du 1er septembre 2024.

Pour inscrire un volontaire, il faut :

- Remplir la fiche de renseignement ci-joint et fournir tous les documents indiqués puis tout nous envoyer à l'adresse mail : secretariat@district75foot.fff.fr.
- Puis venir signer le contrat au District de Paris lorsque celui-ci sera édité.

Attention, le nombre de service civique est limité ! Les premiers arrivés seront les premiers servis !

Fiche de renseignement : [ICI](#)



COMMISSION

COMMISSIONS SAISON 2024/2025 APPEL A CANDIDATURE !

Le District Parisien de Football est à la recherche de nouveaux commissaires afin de dynamiser ses différentes commissions.

Nous recherchons des bénévoles commissaires pour toutes les commissions (Commission d'Organisation des Compétitions, Discipline, Statuts et Règlements, Foot Féminin, Foot Animation...).

Cliquez [ici](#) pour retrouver la liste de toutes nos commissions.

Pour postuler, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat@district75foot.fff.fr en précisant la commission pour laquelle vous souhaitez candidater.



INFOS

FORMATION

STRUCTURATION DES CLUBS

CHARGÉ(E) DE PROMOTION ET MARKETING SPORTIF

ADMINISTRATIF - PARTENARIAT - COMMUNICATION - ÉVÉNEMENTIEL

ÉQUIVALENT BAC+2

Titre Professionnel - Négociateur Technico-commercial

FORMATION OPÉRÉE PAR :

PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

En cas d'intérêt pour vous ou votre club
pendant les mois de Juillet ou d'Août,
veuillez contacter :

M. Hugo REAL

par téléphone au **06.36.35.92.16**
ou par mail à **hugo@pikango.fr**



DÉVELOPPEZ VOS STRATÉGIE DE



- COMMUNICATION
- MARKETING
- NEGOCIATION COMMERCIALE



LA FORMATION

CODE RNCP 34079

- INTERVENTIONS DES EXPERTS MÉTIERS
- VISITES D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES
- PÉDAGOGIE ACTIVE ET INNOVANTE PAR

PIKANGO

L'ÉCOLE DU MARKETING SPORTIF

PEUT ÊTRE FAITE EN :

- CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

COÛT DE LA FORMATION PRIS EN CHARGE PAR L'AFDAS



CALENDRIER

DÉBUT : 23 SEPTEMBRE 2024

FIN : 26 SEPTEMBRE 2025

Alternance : 420h de formation

- 3 semaines en club
- 1 semaine formation au District de Paris

Volume horaire journalier : 7h



LIEU

AU DISTRICT DE PARIS

6 avenue Joseph Bédier 75013 Paris



LICENCES 2024/2025 INFORMATIONS SUR LES NOUVEAUTÉS

Licences 2024-2025 : Et si vous passiez par la dématérialisation ?

Alors que la saisie des demandes de licences pour la saison 2024-2025 a débuté ce mardi 4 juin, nous vous proposons un focus sur les demandes de licences par la voie de la dématérialisation. Convaincus ou réfractaires, faites votre choix !

Afin d'appréhender le dispositif de la dématérialisation, nous vous invitons à prendre connaissance du tutoriel réalisé par la FFF.

Du côté de la Ligue, c'est « OUI » pour la dématérialisation.

Plus d'infos : [ICI](#)



REGLEMENT RAPPEL OBLIGATIONS [ART.11 RSG D75]

“Article 11.

- Les Obligations. 11.1 -

Equipes obligatoires : Les clubs dont l'équipe première seniors évolue en championnat du Dimanche après-midi ont l'obligation d'engager :

Division Départementale 1 (obligation imposée par la Ligue de Paris IdF)

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.
- 3 équipes de jeunes de football à 11 dans les championnats nationaux, régionaux ou départementaux, Etant précisé que ces 3 équipes doivent être de catégories d'âge différentes, et prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les critères régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13)

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 2

- Une deuxième équipe Senior disputant un championnat national, régional ou départemental qui s'inscrit dans la pyramide des compétitions masculines menant au plus haut niveau professionnel du football Libre.





- 2 équipes de jeunes à 11 dans des catégories différentes (U18 et / ou U16 et / ou U14). L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 ou U15 régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.
- 2 équipes de jeunes de football à effectif réduit de catégorie différente (à 8 licenciés minimum par équipe) parmi les Critériums régionaux ou départementaux (U10, U11, U12, ou U13).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 (5 licenciés minimum) et U8/U9 (6 licenciés minimum) organisés par le district 75.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 3

- 1 équipe Seniors (Dimanche après-midi).
- 1 équipe de jeunes à 11 (U18, ou U16 ou U14).

L'engagement d'une équipe dans le Championnat U20, U17 régional, U15 régional, U18 F régional et U15 F régional peut permettre de compenser l'absence de l'une des équipes de jeunes susvisées.

- 1 équipe de jeunes de football à effectif réduit (à 8 licenciés minimum par équipe) dans l'un des Critériums régionaux ou départementaux (U11, U12, ou U13, U13F, U15F et U18F).
- Des équipes pouvant être mixtes ou féminines qui participent aux plateaux officiels U6/U7 ou U8/U9 organisés par le district 75 (5 licenciés minimum).
- Pour la première saison d'accession à cette division, une dérogation pourra être accordée sur demande express adressée au district 75 avant le début des championnats concernant l'une de ces obligations.

Et d'y participer jusqu'à leur terme.

Division Départementale 4

Pas d'obligation.

L'équipe qui entraîne des obligations en terme d'équipes obligatoires est l'équipe seniors du dimanche après-midi qui évolue dans la plus haute division Ligue ou District.

Un contrôle à posteriori du respect de ces obligations sera effectué par la commission d'organisation des compétitions du district 75 conformément aux dispositions de l'article 14.5."

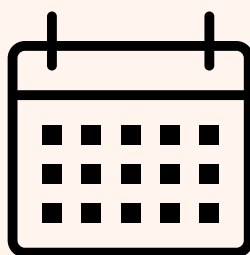
EXTRAIT DES R.S.G DU DISTRICT 75



CALENDRIER TECHNIQUE PUBLICATION DU CALENDRIER 24/25

Le département technique du District a publié le calendrier de la saison 2024/2025.

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les échéances techniques de cette saison en cliquant sur le calendrier ci-dessous :



Le département technique en profite pour vous souhaiter une bonne saison 2024/2025 et restera à votre écoute tout au long de la saison en cas de besoin.

Attention : Ce calendrier reste sous réserve de modifications, certaines dates étant susceptibles d'être modifiées sous certaines contraintes (météo, autres...)



SAISON 2024/2025 RÉUNION DE RENTRÉE



Dans le cadre du début de saison, le District vous invite à sa réunion de rentrée technique le :

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 19H00

Au siège du District (6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

Lors de cette réunion nous abordons les thèmes suivants :

- Sélections Detections
- Formations
- Foot Animation / Féminine / -Futsal
- Label / Programme Educatif Fédéral
- Arbitrage

Le District aura l'honneur de recevoir lors de cette réunion, M. CHRISTIAN BASSILA Directeur de l'INF CLAIREFONTAINE, qui interviendra pour présenter le projet et le processus de détection du Pôle Espoir .

Au vu du nombre de clubs invités, nous vous demandons qu'UN SEUL responsable représente votre club lors de cette réunion (resp. technique OU resp. école de foot OU resp. féminin)

Afin de nous organiser, merci de nous indiquer le NOM, PRENOM et FONCTION du responsable du club qui sera présent à : **technique@district75foot.fff.fr**

Le département technique tient à rappeler que cette réunion est obligatoire pour le bon déroulement de cette saison 2024/2025.



ARBITRAGE



SAISON 2024/2025 PREMIERES ÉCHÉANCES !

En cette rentrée, la CDA vous communique les dates des premières échéances importantes de cette nouvelle saison 2024/2025.

- **Réunion de rentrée :**

Samedi 07 Septembre 2024 de 14h00 à 17h00

District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

- **Tests Physiques et Théoriques (1ère session):**

Samedi 14 Septembre 2024 de 08h00 à 13h00

Foot à 11 : District Parisien de Football (terrain à confirmer)

Futsal : Gymnase Kellermann - 110 boulevard Kellermann, Paris 13e

- **Rencontre Clubs / CDA 75 :**

Samedi 21 Septembre 2024 de 09h00 à 11h00

District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

>Inscription : [ICI](#)

- **Formation Initiale à l'Arbitrage (1ère session) :**

Le Samedi 28 Septembre 2024

Le Dimanche 29 Septembre 2024

Le Samedi 05 Octobre 2024

Le Dimanche 06 Octobre 2024

District Parisien de Football (6 Av. Joseph Bédier - 75013 PARIS)

>Inscription : [ICI](#)

Plus d'infos :
Consulter l'article [ICI](#)

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



PROCES VERBAUX

COMMISSIONS DISTRICT 75

- **ORGANISATION DES COMPÉTITIONS**
PV DU 29/08/24



Commission Mixte Futsal & d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 29/08/24 en audioconférence

Président : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Fatah LARAB - Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Jean-Marc STERNE – Rodolphe LOPES

Excusé : MM. Meissa NGOM - Jerry TOUSSAINT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS

Reprise du dossier de demande de dérogation de l'Espoirs du grand Paris pour la saison 24/25 en matière d'obligation A. 11 du RSG 75 (PV du 28/05/24)

La commission vous précise que vous pouvez bénéficier d'une dérogation pour l'une des trois obligations. En conséquence, il vous a été demandé de préciser sur quelle obligation porte la demande de dérogation.

Courriel de l'AS DES ESPOIRS GRAND PARIS du 25/06/24 précisant que sa demande concerne l'équipe jeune à 11.

La commission accorde la dérogation pour la saison 24/25.

Courriel de la DJS et ES PARIS 13 nous informant de l'indisponibilité du terrain de la Poterne jusqu'à mi-novembre et demandant inversion des rencontres si accord des clubs adverses ou report.

Matches concernés

Seniors D2

ES PARIS 13 / MACCABI PARIS 12ème du 13/10/24

ES PARIS 13 / ENFANTS PASSY du 16/11/24.

La commission demande au club de l'ES Paris 13 de fournir un terrain de repli ou de saisir dans footclub les demandes d'inversion. Suite à l'impossibilité des clubs d'accepter l'inversion et de la DJS afin de trouver un terrain de repli, la commission prendra une décision de report.

SENIORS Féminin

Courriel de VIKING PARIS du 05/08/24 demandant l'engagement d'une équipe féminine en seniors D1 pour la saison 24/25.

La commission prend en compte votre demande qui est mise en liste d'attente n'ayant pour l'instant aucune place d'exempt sur cette catégorie.

1er tour de la Coupe de France Féminine dont le tirage a eu lieu après la publication des calendriers des compétitions du district.

La commission reporte la journée 9 de championnat seniors F du 21/09/24 au 19/10/24.

ANCIENS

Courriel de l'ES PARIS 13 du 23/07/24 demandant l'engagement d'une équipe anciens +45 ans dont l'alternance serait avec leur équipe anciens D1.

La commission intègre votre équipe au critérium +45 ans mais ne peut pas garantir une alternance parfaite avec votre équipe anciens D1.

Courriel du correspondant de HAJDUK VELJKO du 28/08/24 demandant l'engagement de son club tardivement sachant qu'il doit se mettre en règle avec la comptabilité de la LPIFF pour avoir accès au dossier d'engagement et avec celle du district.

La commission donnera suite à votre demande dès qu'il sera constatée la mise en conformité avec les différentes instances.

JEUNES

U 14

Courriel de l'ESP PARIS 19 du 19/08/24 demandant l'engagement d'une quatrième équipe U14 dans la dernière division.

La commission prend en compte votre demande qui est mise en liste d'attente n'ayant pour l'instant aucune place d'exempt sur cette catégorie.

U 18

Courriel de la DJS et ES PARIS 13 nous informant de l'indisponibilité du terrain de la Poterne jusqu'à mi-novembre et demandant inversion des rencontres si accord des clubs adverses ou report.

Matches concernés**U18 D1**

ES PARIS 13 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 06/10/24

ES PARIS 13 / CHAMPIONNET du 13/10/24

ES PARIS 13 / PARIS SC du 17/11/24

La commission demande au club de l'ES Paris 13 de fournir un terrain de repli ou de saisir dans footclubs les demandes d'inversion. Suite à l'impossibilité des clubs d'accepter l'inversion et de la DJS afin de trouver un terrain de repli, la commission prendra une décision de report.

Courriel de ES PARIS 13 du 23/07/24 demandant l'engagement d'une seconde équipe U18 dans la dernière division dont l'alternance serait avec leur équipe 1 en U18 D1.

La commission intègre votre équipe en U18 D3 Poule B au plus proche de l'alternance demandée mais cette dernière ne peut pas être parfaite avec votre équipe évoluant en D1.

FUTSAL

Courriel du DANUBE du 02/08/24 et 21/08/24 demandant l'engagement de leur équipe après parution des calendriers suite à des problèmes internes.

Le district avait relancé à plusieurs reprises le club avant la parution des calendriers sans succès. La commission intègre leur équipe en D2 en application de l'article 9.3 des RSG 75.



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Contacts:



01 88 61 98 41



secretariat@district75foot.fff.fr

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS

SUIVEZ-NOUS !



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR